Les enseignant-e-s de S.E.S. du lycée …

S/C , Proviseur

Mme Martin, IA-IPR SES Aix-Marseille

M. Pelletier, Inspecteur Général Doyen de SES

Gardanne, le 6 novembre 2019

Objet :

Premier bilan des effets de la réforme sur les SES au lycée

Madame l’Inspectrice, Monsieur l’Inspecteur,

Nous souhaitons par la présente lettre attirer votre attention sur les conséquences de la réforme en cours sur l’enseignement des SES dans notre lycée.

* Entre la rentrée 2018 et la rentrée 2019 nous sommes passés de 94,5h d’enseignement à 84,4 heures, soit **une perte de 10 heures**. Nous avons ainsi perdu un poste de stagiaire, soit **un demi-poste**.
* Evolution du nombre d’élèves par professeur : nous sommes passés de **157 élèves pris en charge par professeur à 178**.
* Augmentation du nombre de groupes pris en charge par professeur : **de 5 groupes par professeur à 7,33**
* Perte des **dédoublements en EMC** (1ères et Terminales) ainsi **qu’en spécialité de Première**.
* De même, nous n’avons **plus d’accompagnement personnalisé en Première**, ce qui permettait de faire du soutien, de l’approfondissement, un travail méthodologique ou encore de l’accompagnement à l’orientation.
* Ces pertes d’heures en petits effectifs **rendent impossible tout projet** car il mettrait en péril la capacité à traiter un programme très dense, dans un volume horaire déjà limité.
* Alors que le programme **d’EMC** en Première se situe au cœur de notre spécialité **(le lien social**), celui-ci est **pris en charge par diverses disciplines**, ce qui est vécu comme un **mépris pour notre qualification**. De plus, nous devons **intervenir en classe entière, tous les quinze jours, avec des élèves que nous n’avons pas en cours pour la plupart**, puisque les groupes de spécialité sont constitués d’élèves issus d’une dizaine de classes. Cette position est totalement **paradoxale, injuste et probablement intenable à terme**, nous conduisant à nouveau à **abandonner des heures**.
* La perte du groupe classe en Première est source d’autres effets pervers importants : impossible de suivre les élèves en conseil de classe puisqu’ils sont issus de dix classes différentes. **Nous ne participons plus de fait au suivi collectif des élèves** dont on sait qu’il est important tant pour le soutien, les recommandations, que l’orientation. Nous ne pourrons plus mener de **projets de classe** en relation avec d’autres disciplines ou de **travail d’équipe** avec les collègues. **C’est un comble pour une discipline choisie par l’élève comme spécialité.** C’est aussi un **recul du poids de la discipline dans l’orientation des élèves** car nous ne sommes pas présents dans le tronc commun comme la plupart des autres disciplines.
* Nous rencontrons également des **difficultés pédagogiques relatives à l’application des programmes** : lourdeur compte tenu de la dotation horaire, technicité (1er chapitre sur le marché), absence de pluralisme des approches.
* La mise en place à marche forcée des programmes n’a pas laissé le temps nécessaire à **la formation, à une réflexion sérieuse sur leur mise en œuvre**, même les **fiches Eduscol** n’ont pu être publiées à temps.
* Beaucoup d’incertitudes sur l’évaluation des **E3C : sujets de la banque toujours pas disponibles**, **modalités de correction** dans les établissements très floues, organisation des épreuves du « contrôle continu » avec des **configurations variables** selon les établissements et par conséquent une **rupture d’égalité** entre les élèves très importante, source de contestations à venir.
* Dès le mois de février, les élèves de Première feront le choix de la **spécialité qu’ils abandonneront**. **Comment créer une dynamique de groupe** alors que certains ne trouveront aucun intérêt à continuer à suivre les cours ? Et encore davantage à partir du mois d’avril lorsqu’ils auront passé l’épreuve.
* Quid de cet **Oral annoncé si Grand** qu’il méritait d’être préparé dès la Première, alors que nous en **ignorons encore à ce jour les modalités et ne disposons d’aucune heure** pour le préparer.
* Nous avons également connu d’importantes tensions avec nos collègues d’Histoire-Géographie au sujet de l**’HGGSP**. La position du Ministère donnant des informations contradictoires et maintenant **jusqu'au bout le flou, pour ensuite nous attribuer « le cas échéant » un strapontin,** a allumé des braises, là où il y avait une habitude de collaboration constructive.

Nous espérons que vous comprendrez que l’ensemble de ces éléments créent d’ores et déjà une souffrance au travail, pour les enseignants mais aussi pour les élèves, comme l’ont révélé les premières réunions avec les parents et que vous vous ferez l’écho auprès du Ministère de notre profond malaise.

.

Nous vous prions d’agréer, Madame l’Inspectrice, Monsieur l’Inspecteur, l’expression de notre plus haute considération.

Les collègues de SES du lycée …